



MONTANT TAXE D'HABITATION

Par **GIGILOU**, le **29/12/2013** à **10:13**

bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison à 2 étages. Il n'y a pas de communication entre ces étages, idem pour le garage.

deux pièces du rez de chaussée étaient occupées au titre de locaux professionnels (entreprise gérée par mon beau-frère, où mon époux était associé).

l'entreprise a cessé son activité. Les impôts m'ont envoyé le formulaire H1 à compléter.

Ma question: dois je laisser sous forme de deux appartements + un garage ou est-il plus intéressant de réunir le tout en maison individuelle. Laquelle des "formules" est la plus intéressante concernant la taxe d'habitation.

En vous remerciant par avance.